

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 18 janvier 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de professeur des universités n° 28PR3001 (4390) – profil : Milieux denses et matériaux et constituants élémentaires, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Edouard KIERLIK, Professeur des universités (Président)

Myriam COMTE, Professeur des universités

Sophie CRIBIER, Professeur des universités

Bertrand DELAMOTTE, Directeur de recherche

Nicolas MENGUY, Professeur des universités

Michela PETRINI-MERZAGORA, Professeur des universités

Pascal VINCENT, Professeur des universités

Valia VOLIOTIS, Professeur des universités

Membres externes

Caroline ANDREAZZA, Professeur des universités

Sophie CANTIN-RIVIERE, Professeur des universités

Natalia DEL FATTI, Professeur des universités

Yannick GIRAUD-HERAUD, Directeur de recherche

Fabienne LEDROIT, Directrice de recherche

José OCARIZ, Professeur des universités

Jean ORLOFF, Professeur des universités

Vincent REPAIN, Professeur des universités

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 février 2017

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
En sa déléguation
Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières



Jean CHAMBAZ

Jacques MALENFANT